

Inauguration du giratoire Majourdin et des travaux de
l'Église Abbatiale de Chancelade

Chancelade – Samedi 26 octobre 2013

Allocution prononcée par Jacques Billant, préfet de la Dordogne

Je suis très heureux d'être présent à Chancelade à l'occasion des inaugurations du giratoire Majourdin et des travaux de l'Église Abbatiale et je vous remercie de m'y avoir convié.

Ce sont deux inaugurations sur des thématiques différentes, mais qui partagent le même objectif louable : celui de renforcer l'attractivité de votre commune.

Tout d'abord, une attractivité renforcée par la modernisation de l'aménagement routier de votre commune.

La réalisation de ce giratoire est le fruit d'une profonde réflexion menée sur votre territoire et l'aboutissement d'un travail de longue haleine.

Il constitue un équipement très réussi car, j'ai pu m'en rendre compte, il se fond parfaitement dans le paysage de votre collectivité.

La création de ce rond-point n'est pas uniquement un simple aménagement d'accès routier, mais, plus que cela, il représente le point de départ à de futurs investissements et sera un moteur au développement que vous souhaitez impulser à Chancelade.

Il s'inscrit dans une volonté de développer une nouvelle politique d'aménagement du territoire, et ceci à un double titre :

- **D'une part, il participe au développement économique de la commune** : améliorer les réseaux de transport est la base essentielle à la création de nouvelles infrastructures qui permettent de dynamiser l'activité commerciale, industrielle mais aussi touristique. Ils sont donc sources d'enrichissement pour la collectivité.

-

- **D'autre part, il soutient son développement démographique** : améliorer la desserte du centre-bourg tout en le liant vers les zones d'activités encourage une nouvelle population à s'installer dans la commune où tout devient facilement accessible. La création de nouveaux logements pourrait alors en découler et devenir un facteur mécanique d'augmentation de la population.

Je n'ai nul doute que, dans les années à venir, le paysage autour de ce giratoire aura changé. Ce secteur de la commune va s'étoffer et devenir, j'en suis convaincu, vecteur d'attractivité.

L'attractivité de votre commune sera également renforcée grâce à la rénovation en cours de l'église Abbatiale.

La richesse architecturale de notre département réside dans la multitude de ses bâtisses, églises, cloîtres ou châteaux disséminés sur le territoire.

La Dordogne dispose d'un patrimoine riche et connu qui fait de ce département un haut lieu de tourisme, activité représentant, je le rappelle, près de 22 % de son économie.

Mais il ne suffit pas que l'ensemble architectural existe et qu'il soit classé au titre des monuments historiques, il faut également s'engager dans sa mise en valeur et faire en sorte que le site soit source de développement touristique et économique.

Préserver notre patrimoine est donc essentiel.

Le 13 septembre dernier, à l'occasion des 100 ans de la loi fondatrice sur les monuments historiques et de l'ouverture des journées du patrimoine, Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication, a annoncé qu'elle faisait de la politique du patrimoine sa priorité.

Pour elle, « le patrimoine est une passion française et un secteur d'excellence. » C'est pourquoi des priorités doivent être définies et inscrites dans un cadre juridique stable et durable.

Un projet de loi sera prochainement présenté au Parlement. Il a pour ambition de moderniser et d'harmoniser le droit du patrimoine.

Cela traduit la volonté du Gouvernement de reconnaître le patrimoine comme un élément majeur de l'attractivité des territoires et comme un levier indissociable de leur développement culturel, économique et social.

Je sais combien cet enjeu est important dans notre département. En ma qualité de représentant de l'Etat, je suis très attaché à la mise en œuvre, en lien avec les élus, d'une politique dynamique de préservation et de valorisation de notre patrimoine.

Les travaux qui sont entrepris sur cette église n'en sont qu'à leurs prémices. Cette inauguration n'est que le début d'une longue campagne de restauration.

Ce sont des travaux indispensables sur une bâtisse éprouvée par le temps, par les intempéries qui ont abimé cette belle pierre. Ce sont des travaux longs et coûteux, mais nécessaires.

C'est pour cela que l'aide de l'Etat s'est traduite par un soutien financier le plus conséquent possible, accompagnée d'une expertise de l'architecte en chef des monuments historiques pour guider les travaux.

Nous partageons tous la même mission : préserver notre héritage historique et accorder de l'importance à nos monuments, qu'ils relèvent du patrimoine de proximité, des grands sites de renommée internationale, qu'ils soient la propriété de l'Etat, des collectivités ou de particuliers.

Les inaugurations d'aujourd'hui, aménagement du carrefour et restauration du patrimoine, sont la preuve de la volonté quotidienne des élus de dynamiser nos territoires ruraux et d'en promouvoir l'attractivité.

Je vous félicite de votre engagement dans ce sens.